

**Conseil exécutif de l'ACEP**  
**Compte rendu de la réunion du 27 mars 2013**  
**Bureau national de l'ACEP**  
**Salle de conférence**  
**17 h**

**Présences :** C. Poirier (présidence), B. Black, J.-L. Bourdages, R. Brockington, C. Creran, S. Gagnon, N. Giannakoulis, L. Haméon, S. Jaroudi, A. Kurikshuk-Nemec, S. Mullen, A. Picotte, G. Phillips, L. Whitmore, C. Danik, J. Ouellette et D. Martin.

**Absences justifiées :** G. Brennan, A. Butler.

**1) Points aux fins d'approbation**

1 a) Ordre du jour

**Résolution :** Il est proposé par L. Whitmore et appuyé par A. Picotte d'adopter l'ordre du jour.  
**Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 b) Compte rendu du huis clos du 27 février 2013

Ce point est traité à huis clos.

1 c) Compte rendu du 27 février 2013

**Résolution :** Il est proposé par S. Gagnon et appuyé par C. Creran d'adopter le compte rendu.  
**Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 d) Volontaires pour le Comité de négociation collective TR

Points saillants de la discussion:

- Quel est le mandat des comités de négociation collective?
- Quel est le rôle des membres du Conseil exécutif national (CEN)?
- Les unités de négociation sont indépendantes les unes des autres.
- Les comités sont composés de combien de membres?
- La pratique antérieure veut que le CEN approuve la composition des comités de négociation.
- La discussion devrait se poursuivre sur ces questions avant le mois de juin.

**Résolution :** Il est proposé par C. Poirier et appuyé par S. Mullen d'approuver les nominations de I. Girouard, J. Leblanc, L-M. Leblanc, P. Machado, M. Meunier, L. Perrin, A. Picotte and M. Vallée, à l'exception de C. Kelly qui doit quitter le gouvernement dans un proche avenir.  
**Résolution adoptée à l'unanimité.**

**Suivi :** C. Poirier communiquera avec la personne volontaire qui quitte le gouvernement.

## 2 a) Rapport du président

Je vous parlais le mois dernier des rencontres avec les sénateurs pour discuter du projet de loi C-377. Au début de mars, j'ai donc rencontré la sénatrice Hervieux-Payette et j'ai eu l'occasion de constater que les syndicats ne sont pas les seuls à être préoccupés par cette loi discriminatoire et anti-syndicale. Madame Hervieux-Payette nous a assurés de son appui et de l'appui de ses collègues libéraux au Sénat. La semaine suivante, Riley et moi, accompagnés de Pierre Lebel notre agent des nouveaux médias, avons rencontré le sénateur Cowan, leader libéral au Sénat. Il fait preuve d'un réalisme prudent car, puisque les conservateurs sont majoritaires en Chambre et au Sénat, nos attentes doivent être limitées. Toutefois, l'opposition demandera un examen approfondi de la loi, du coût de sa mise en œuvre et de sa constitutionnalité.

Toujours au sujet du projet de loi C-377, les dirigeants des syndicats de la fonction publique fédérale et leurs conseillers étaient à nouveau convoqués à l'ACEP au début du mois pour discuter stratégie. Une équipe restreinte, dont l'ACEP fait partie, est venue nous faire rapport sur l'avancement des travaux : liste des sénateurs à contacter et par qui, arguments à soulever lors des rencontres, lettres à envoyer aux élus, etc. Même si nous avons convenu de nous rencontrer à peu près aux deux semaines, il a été décidé d'attendre au début d'avril puisqu'un sommet, organisé par le Conseil du travail du Canada et réunissant environ 350 dirigeants syndicaux, avait lieu dans l'intervalle. C'est donc la semaine prochaine, plus précisément le 3 avril, que l'ACEP accueille à nouveau les syndicats de la fonction publique fédérale au sujet du projet de loi C-377.

Parlons donc du sommet organisé par le Congrès du travail. C'est en février que Ken Georgetti, le président du CTC, nous a écrit pour nous inviter à ce sommet. Je me suis donc rendu à Toronto vendredi dernier et j'ai pu constater à la fois le dynamisme du mouvement syndical au Canada mais aussi l'inquiétude devant les attaques contre les syndiqués et leur droit fondamental de s'associer. Nous ne sommes pas membres du CTC mais pour reprendre les paroles de M. Georgetti : « nous devons tous coopérer, échanger de l'information, et participer à un plan stratégique pour défaire les mesures législatives visant à détruire l'essence des syndicats. »

Le CTC met à la disposition de ses membres, comme des syndicats qui ne font pas partie du Congrès, tout un attirail d'outils de communication et l'accès à des conseils professionnels. Il faudra un jour s'interroger sur la pertinence d'adhérer à un regroupement syndical plus large et de participer plus activement au mouvement syndical national.

Revenons donc à Ottawa. J'avais accordé au début de mars une longue entrevue à Hélène Buzzetti du Devoir sur la question des langues officielles et du Bureau de la traduction. Cet article ne devait paraître qu'après la semaine de relâche parlementaire, ce qui fut fait le 19 mars dernier, en première page du journal et le même jour je rencontrais le député Yvon Godin du NPD, critique en matière de langues officielles, avec son équipe. L'article a eu un effet immédiat dans la communauté francophone et les médias de langue française de l'ensemble du Canada se sont intéressés à nous. J'ai donc multiplié les entrevues avec les journaux, radios et télévisions du Canada français. Une excellente couverture pour l'Association et une bonne préparation pour le budget fédéral.

Parlant budget fédéral, dès que nous avons appris que le budget serait déposé en Chambre le 21 mars, l'équipe de choc de l'ACEP s'est mise à l'œuvre. Il fallait obtenir une invitation au « huis clos » du budget ainsi que les accréditations nécessaires pour la salle des médias, ce

qu'a fait Pierre Lebel pour nous. (Rappelons pour ceux que ça intéresse que pour une deuxième année de suite, l'Institut – PIPSC pour les intimes, ne réussissait pas à obtenir les accréditations en question.) Tout au long de la semaine, Deborah Fiander, l'agente des communications, Pierre, Jean, Claude Danik et moi-même avons travaillé à la préparation de divers messages et éléments de communication. Le jour du budget, toute cette équipe devait être aux aguets pour être en mesure de communiquer avec nos membres et les médias intéressés à nous entendre. Nous étions fins prêts, après la rencontre avec les médias, à afficher sur notre site web le message que vous avez vu.

Côté contenu, le budget contient peu d'annonces directes touchant nos membres, si ce n'est l'intégration de l'ACDI au sein du ministère des Affaires étrangères. À ce chapitre, nous allons rencontrer les exécutifs locaux des deux ministères ainsi que les autorités concernées pour voir quelles seront les conséquences pour les EC travaillant à l'ACDI et au MAÉCI. Seul autre fait marquant, le ministère des Pêches et des Océans subira de nouvelles coupures mais on ne sait toujours pas si nos membres seront touchés.

Certains éléments du budget sont énoncés de manière plus ou moins claire : en premier lieu, l'intention du gouvernement de revoir l'ensemble de la rémunération et des avantages sociaux de la fonction publique. Comment interpréter cette affirmation? Nous venons de terminer une ronde de négociation et allons en amorcer une nouvelle. Le gouvernement a-t-il l'intention d'intervenir entre les deux rondes? Seuls ceux qui sont dans le secret des Dieux le savent. Une autre affirmation m'inquiète : le gouvernement veut revoir le régime de relations de travail dans la fonction publique. Bien des choses peuvent être modifiées mais toutes auront une incidence sur notre capacité à représenter nos membres et sur leur véritable droit de s'associer. La loi de mise en œuvre du budget nous permettra de mieux percer le secret.

Dans un tout autre ordre d'idées, je vous avais annoncé ma rencontre à venir avec Mme L'Heureux à la Bibliothèque du Parlement. Claude Danik et moi lui avons rendu visite la veille du budget et avons ouvert la porte à renouveler le dialogue entre l'ACEP et l'employeur, après une ronde de négociation difficile et une décision favorable pour nous concernant la politique de réaménagement des effectifs de la Bibliothèque. Nos souhaits sont devenus réalité et Claude a de nouveau rencontré aujourd'hui les représentants de la Bibliothèque du Parlement. Un dossier à suivre.

Le poste de secrétaire général du Conseil national mixte sera occupé très bientôt par la candidate choisie par les agents négociateurs, Madame Debbie Cooper, qui il y a un peu plus d'un an représentait les syndicats comme secrétaire de la partie syndicale au Conseil. Il reste à signer les ententes grâce auxquelles elle pourra occuper ce poste pendant un mandat de cinq ans. Encore une fois, l'ACEP assure le leadership dans ce dossier.

Vous le savez peut-être déjà, nos statuts prévoient que le président de l'ACEP négocie les conventions collectives mais ce pouvoir est la plupart du temps délégué. Nous avons lancé lors de la négociation qui s'est terminée fin 2012 et début 2013, un projet pilote pour créer un poste de négociateur, occupé dans les faits par Hélène Paris, notre agente de recherche. Nos finances étant ce qu'elles sont, ce projet a été mis sur une voie de garage et nous devons revenir à la formule habituelle et tenter de répartir les trois tables de négociation parmi l'équipe de gestion. Aucune décision n'a encore été prise et nous vous tiendrons informés de la structure de la prochaine ronde de négociation.

Parlons un peu de nos rencontres avec les membres. Riley, Claude Danik et moi avons rencontré nos membres à Agriculture Canada. Nous en avons profité pour expliquer nos projets

concernant les cotisations et écouter les commentaires et suggestions des membres. L'accueil y a été très favorable. Aujourd'hui, c'est à Bibliothèque et Archives que je me suis rendu pour l'assemblée générale annuelle. J'ai aussi abordé la question des cotisations et reçu d'intéressants commentaires.

Enfin, l'un des ministères qui tente de s'illustrer et de donner l'exemple en matière de relations de travail, TPSGC, a profité de l'arrivée d'une nouvelle sous-ministre et renouvelé sa lettre de reconnaissance du travail syndical au début du mois de mars. J'ai donc participé à une séance de signature de cette lettre, en compagnie de Madame Michèle d'Auray, sous-ministre, et de Renée Jolicoeur, sous-ministre déléguée, ainsi que des représentants de l'Alliance et de l'Institut.

## 2 b) Rapport du directeur général des politiques

- **Négociation à la BdP** : la décision arbitrale a été rendue le 1<sup>er</sup> février; nous avons signé la nouvelle convention le 19 mars; deux questions reliées font l'objet de griefs (horaire de travail et politique de RE); Claude Poirier et moi avons rencontré la direction de la Bibliothèque, dont Sonya L'Heureux, pour discuter de ces enjeux et du problème de rétention à la Bibliothèque. J'ai par la suite rencontré Lynn Botter (DG des Services intégrés, Mme Squires (directrice de la RS) et Me Robertson (avocat).
- Il y aura un appel de volontaires pour la prochaine ronde de négociations dans la première semaine de juin.
- **TR** : vous avez approuvé aujourd'hui la nomination des membres du comité de négociation TR; le comité devrait tenir sa première réunion à la fin d'avril ou au début de mai. Le premier point à l'ordre du jour sera un examen général du processus de négociation, le calendrier et la préparation du questionnaire de consultation sur la négociation.
- **EC** : un appel de volontaires sera fait la semaine prochaine pour le comité de négociation EC; la liste des volontaires sera soumise à votre approbation à la fin du mois d'avril; nous devrions tenir notre première réunion vers la fin de mai ou au début de juin.

## RE

- Comme vous l'a rapporté Jean le mois dernier, nous avons réussi sur la question du relevé d'emploi.
- À ce jour, nous avons réussi sur toutes les questions d'interprétation de la RE que nous avons soulevées dans des recours.
- Grief de principe sur le processus de sélection à RHDCC : l'audience à ce sujet s'est déroulée du 17 au 19 décembre 2012, et se poursuivra le 5 mars 2013. Jean fera rapport.

## RIM et périodes de repos

- L'employeur a mis fin au Régime d'incitatif monétaire.
- C'est la fin de l'exercice 2012-2013, de sorte que les traducteurs qui ont droit aux incitatifs du RIM reçoivent les calculs de l'employeur; l'employeur utilise une comptabilité étrange qui pénalise nos membres maintenant qu'ils ont droit à des périodes de repos.

- Nous discutons des enjeux avec l'employeur et envisageons la possibilité de présenter des griefs.

## 2 c) Rapport du directeur général des opérations

### Réaménagement des effectifs (RE)

Le Conseil du Trésor doit envoyer un bulletin aux directeurs et conseillers des ressources humaines après la signature le 6 mars 2013 d'un protocole d'entente sur la question des « années de service ». Nous afficherons le bulletin sur notre site Web dès qu'il sera disponible. L'audition du grief de principe sur le « processus de sélection à RHDCC » a été reportée du 5 mars au 11 avril. Quant au grief de principe sur la « Mise en œuvre du processus d'échange de postes », nous attendons toujours la décision de la CRTFP dans les affaires de l'AFPC et de l'IPFPC. Nous continuons, pour ces trois griefs de principe d'envoyer des communications électroniques aux membres et de mettre à jour notre site Web à mesure que les informations sont disponibles.

### Dossiers de représentation

Voici la répartition par grands sujets de tous les dossiers de représentation ouverts depuis le début de 2013 :

Absentéisme	2	CNM (prestations)	
Accès à l'information		CNM (frais dentaires)	
Mesure d'adaptation	15	CNM (soins de santé)	1
Nominations intérimaires	1	CNM (réinstallation)	1
AIPRP		CNM (indemnité déplacement)	
Droit d'auteur		CNM (déplacement)	
Travail de l'unité de négociation		CNM (DRE)	18
Prestations	1	Rémunération	8
Prime au bilinguisme		Pension	
Carrière	2	Évaluation du rendement	7
Classification	5	Dossier personnel	
Code de conduite	1	Politique	
Consultation		Activité politique	
Mutations		Protection de la vie privée	
DJR		Probation	
Assurance invalidité	3	RAND	
Discipline	7	Programme de recrutement	
Discrimination	4	Représentation	
Statut d'emploi	1	Démission	
Évaluation ergonomique		Retraite	1
Évaluation de l'aptitude au travail	1	Retour au travail	4
Harcèlement	18	RIM	1
Santé et sécurité	6	Cote de sécurité	

Santé et sécurité (demande)	Service	1
Horaire de travail	2 Dotation	5
Horaire de travail (heures suppl.)	1 Dotation (DRE)	
Horaire de travail (déplacement)	Énoncé de fonctions	1
Droits de la personne	Télétravail	1
SIGC	1 Employé à durée déterminée	1
Assurances Johnson	Licenciement	1
Formation linguistique	1 Conditions de travail	
Congés	7 Programme de formation	1
Congés (annuels)	Temps de déplacement	1
Congés (deuil)	Plainte, pratiques injustes	
Congés (autres)	3 Cotisations syndicales	
Congés (parlementaires)	Représentation syndicale	1
Congés (maladie)	1 Affectation de travail	
Congés (non payés)	2 Lieu de travail	
Lettre d'attentes	Charge de travail	1
Indemnité de maternité	1 Actes répréhensibles (dénonc.)	1
Évaluation médicale		
	Total	142

### Professionnels au service des Canadiens (PSC)

Les affectations modifiées ont été envoyées aux chefs des six agents négociateurs. Elles devraient être signées dans le courant d'avril par les organisations respectives. Les agents des communications de l'IPFPC et de l'ACEP continuent de travailler à la mise à jour du site Web et des outils des médias sociaux.

### Causes devant les tribunaux

#### Boshra et ACEP (Cour fédérale)

L'ACEP poursuit l'affaire des dépens qui lui sont dus.

### Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

#### Causes

#### Rôle d'audiences

Les audiences suivantes sont prévues pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP de mai à septembre 2013.

Ottawa	8 et 9 mai	ACEP c. BdP (horaire de travail)	Biblio du Parl.
Ottawa	13 et 14 mai	Lebeau (Discrim. – droits pers.)	StatCan

Ottawa	30 et 31 mai	Chaudhary (Discrim. – droits pers.)	Santé Can.
Ottawa	18 au 21 juin (continuation)	Desfossés (Discrim. – droits pers.)	RHDCC
Vancouver	25 et 26 juin	Anderson (Énoncé de fonctions)	Service Can.
Ottawa	2 et 3 juillet	ACEP c. BdP (gel prévu par la loi)	Biblio du Parl.
Ottawa	9 et 10 sept.	Ferguson (Discrim. – droits pers.)	

Veillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour de l'audience. Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à :

[http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro\\_e.asp](http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp)

[http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro\\_f.asp](http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp)

#### 2 d) Rapport du Comité des finances

Les états financiers pour la période close le 31 janvier 2012 sont examinés.

#### 2 e) Rapport du Comité des Statuts et des Règlements

Un formulaire de demande pour devenir délégué et des modifications au paragraphe 18.4 et à l'article 20 sont examinés.

**Résolution** : Il est proposé par L. Whitmore et appuyé par A. Picotte d'approuver le formulaire pour devenir délégué et les modifications aux Statuts. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**Résolution** : Il est proposé par G. Phillips et appuyé par A. Picotte d'afficher sur le site Web le formulaire pour devenir membre et d'autoriser les sections locales à l'utiliser à leurs fins.

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

#### 3 a) Politique des prix de l'ACEP

La politique sera prête à être approuvée à la réunion d'avril.

#### 3 b) Résolution de R. Brockington – questions de procédures

Ce point est reporté à la réunion d'avril.

#### 4 a) Augmentation des cotisations

Il y a quatre décisions à prendre.

1. Quel est le montant de l'augmentation des cotisations
2. Devrait-elle être échelonnée
3. Voulons-nous lier les cotisations à l'inflation

#### 4. Voulons-nous reconstituer le fonds de réserve

**Résolution** : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Mullen que le CEN recommande aux membres une augmentation de :

première année = 5 \$  
deuxième année = 4 \$  
troisième année = 4 \$

Ajouter 2 \$ pour reconstituer le fonds de réserve chaque année sauf à la fin de la troisième année où l'augmentation serait liée au taux d'inflation.

R. Brockington propose un amendement favorable :

1<sup>er</sup> septembre 2013 = première année = 8 \$  
1<sup>er</sup> septembre 2014 = deuxième année = 5 \$  
1<sup>er</sup> septembre 2015 = troisième année = taux d'inflation lié à l'augmentation de salaire pour reconstituer le fonds de réserve

A. Picotte et S. Mullen acceptent l'amendement.

L. Haméon propose de séparer la résolution et de voter séparément sur les deux premières années, puis sur la troisième année.

A. Picotte et S. Mullen acceptent l'amendement.

#### **Résolution amendée :**

Que le CEN recommande aux membres l'augmentation suivante des cotisations :

Augmentation des cotisations de 8 \$ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.  
Augmentation des cotisations de 5 \$ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

#### **Résolution adoptée à l'unanimité.**

G. Phillips propose de retirer la question sur l'inflation et le fonds de réserve et demande que la période de vote soit d'au moins quatre semaines.

R. Brockington demande que le vote ait lieu après le 20 mai, mais au plus tard à la mi-juin.

#### 4 b) Consultation des membres du CEN sur le budget

R. Brockington demande que les membres du CEN étudient le budget et lui envoient leurs commentaires.

#### 5. Levée de la séance

G. Phillips propose de lever la séance à 20 h 50.